

nement, non seulement l'environnement naturel, mais aussi l'environnement urbain, humain et politique. Cela provient, d'une certaine façon, de l'inaccessibilité des institutions sociales privées et publiques, d'un sentiment de détachement à l'égard des institutions politiques établies. C'est méconnaître le riche potentiel de la vie urbaine. C'est ne pouvoir influencer son milieu.

Par notre attitude de naguère, nous avons passé outre à toutes les possibilités que nous offrent les logements dont nous disposons, les installations matérielles, pour enrichir

la vie urbaine par des programmes qui encourageraient les Canadiens à définir leurs intérêts et à nouer des relations plus intimes.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est dix heures?

M. l'Orateur: Comme il est dix heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 2 heures de l'après-midi.

(A 10 heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)